

Stratégies pour les breffages auprès des sous-ministres, des ministres et du personnel politique (LPL1-J02)

Introduction

Les conseils ci-dessous peuvent être utilisés dans le contexte de breffages ministériels. Elle part du principe que vous avez utilisé les outils et les processus à votre disposition pour instaurer un environnement sans surprise pour votre sous-ministre, votre ministre et votre personnel politique.

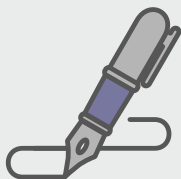
Faits en bref :



- Une ou un ministre joue plusieurs rôles : ministre de la Couronne, membre d'un parti, ministre du cabinet, membre du Parlement, ministre d'un ministère ou d'un portefeuille, et membre élu d'une circonscription particulière.
- Les ministres s'appuient sur l'expertise considérable et professionnelle de leur sous-ministre et sur l'expertise politique de leur chef de cabinet.
- L'adjointe ministérielle ou l'adjoint ministériel joue un rôle important de liaison entre le cabinet de la ou du ministre et le ministère ou l'organisme.
- En moyenne, une ou un ministre ne dispose que de trois heures par semaine à consacrer à sa ou son sous-ministre.



À faire



Préparation

- Indiquez clairement si vous cherchez à obtenir une décision ou si vous fournissez de l'information.
- Comprenez le sujet de votre breffage.



Contexte et sensibilisation

- Comprenez les pouvoirs de votre ministère.
- Familiarisez-vous avec les principales priorités de votre ministre.



Communication

- Adoptez un ton professionnel et un comportement calme.
- Soyez prête ou prêt à parler des risques (par exemple, financiers ou pour la réputation).
- Ayez quelques exemples concrets à portée de main.
- Respectez la complexité du contexte politique.



Clarté et amélioration continue

- Engagez-vous à fournir ultérieurement des informations lorsque vous ne connaissez pas la réponse à une question.
- Évaluez ce qui s'est bien passé et ce qui doit être amélioré la prochaine fois.

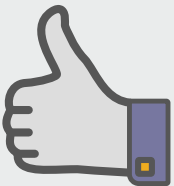


À éviter



Transparence

- N'interpellez pas la ou le ministre ou son cabinet sans avoir clarifié les attentes du bureau de la ou du sous-ministre.
- Ne prenez pas votre ministre ou son cabinet au dépourvu.
- N'excluez pas le cabinet de la ou du sous-ministre, l'agente ou l'agent de liaison du ministère et la ou le chef de cabinet.



Honnêteté et un esprit ouvert

- N'ayez pas des opinions rigides.
- Évitez les interventions vagues ou trop longues.
- Ne vous livrez pas à la tromperie en feignant la compréhension.
- N'omettez pas de communiquer les risques et les conséquences.



Contexte et responsabilité

- N'ignorez pas le contexte politique, le processus législatif, les considérations régionales et les opinions des intervenants.
- Ne donnez pas d'opinions ou d'options au cabinet de la ou du ministre sans avoir préalablement consulté le cabinet de la ou du sous-ministre.
- Ne proposez pas d'options qui ne peuvent pas être exécutées.
- Ne confondez pas les ordres et les instructions du cabinet de la ou du ministre avec une autorité d'ordre financier ou relevant de lois ou de politiques.



Votre but est de transmettre des renseignements ou des conseils utiles aux décideurs et aux décideuses. Pour être convaincant ou convaincante, préparez-vous à répondre à des questions telles que :

- Que proposez-vous? Est-ce raisonnable? Est-ce rationnel?
- Pourquoi les ressources du gouvernement devraient-elles être affectées à ce projet plutôt qu'à un autre? En quoi cela correspond-il aux priorités ministérielles et à celles du gouvernement du Canada?
- Quelle est la source de financement? Que pensent les organismes centraux de l'idée?
- Le concept a-t-il été mis à l'essai? Comment s'y est-on pris pour le tester?
- D'après vous, quelle devrait être la réaction des intervenants? Ont-ils été consultés? D'où viendront les appuis, et qui critiquera le projet?
- Ce projet a-t-il déjà été réalisé par notre organisation? En quoi est-il identique à ce que nous avons fait par le passé, ou en quoi en est-il différent? Comment se compare-t-il à ce que font d'autres pays?
- Dans quelle mesure sommes-nous convaincus de notre capacité de mise en oeuvre? Pourquoi sommes-nous si confiantes et confiants?
- Quelles seraient les conséquences d'un échec?
- Quelles sont les solutions de rechange? Pourquoi chacune de ces solutions de rechange a-t-elle été écartée au profit de cette ligne de conduite particulière?

Documents de référence



- [« La trinité C-T-C de l'exposé : comprendre, traduire et convaincre \(LPL1-A01\) ».](#)
- [« Pour un gouvernement ouvert et responsable - 2015 ».](#)
- [« Politiques à l'intention des cabinets des ministres — janvier 2011 ».](#)
- [« Cher ministre : Lettre à un vieil ami sur les moyens de réussir comme ministre ».](#)